SOCIETE AVICOLE ET COLOMBICOLE DU COMMINGES
Siège social : Maison de l'Agriculture
31800 SAINT – GAUDENS

FEUILLE D'ADHESION

Nom et Prénom : Mme / Mr……

Adresse……Ville……CP ……..

Téléphone : Fixe…….....Mobile……

Mail……

J'élève les races suivantes (Spécifier GR – RN – Couleurs)

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

(Rajouter une autre feuille ci nécessaire)

Adresser votre adhésion à : Michel LAGEZE Quartier Nouteau 31800 POINTIS-INARD

Règlement à l'ordre de la S.A.C.C. - Société Avicole et Colombicole du Comminges

Tarif : Par personne 12,00 € – Couple 17,00 €– Couple avec un enfant 22,00 €

La saison avicole commence le 1 Juin et se termine le 31 Mai de l'année suivante
Tout adhérent doit apporter son aide autan que possible lors des expositions et manifestations organisées par la SACC

Indiquer et rayer les mentions inutiles :
Je ne souhaite pas apparaître sur le site de la SACC

Je souhaite faire apparaître seulement mon : Adresse – Téléphone – Mail

Je souhaite faire apparaître des photos de mon élevage ou de mes animaux

Président : Michel LAGEZE Quartier Nouteau 31800 POINTIS-INARD - Tél : 06 83 46 83 39 - Mail : mariehelene.fuhry@wanadoo.fr

Secrétariat : Daries francis St Germain 32310 SAINT PUY - Tél : 06 60 68 15 79 – Mail : daries.f@wanadoo.fr

Site du Club : https://sacc-aviculture.jimdo.com

Association loi 1901 - Siret :50989563700015